

# Où mène la concurrence fiscale

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 1892

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009924>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

responsabilités.

L'accumulation des échecs ou des refus n'est pas une coïncidence. Il y a, inscrit dans les rapports de

force entre le lobby bancaire et l'autorité politique, une forme d'intimidation. Ce n'est plus *Too Big to Fail* mais *Too Big to Be*

*Questionned*.

Le Parlement se laissera-t-il traiter de la sorte? La démocratie bafouée.

## Où mène la concurrence fiscale

Jean-Daniel Delley • 4 décembre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/16152>

### **Bisbille entre cantons voisins, perte de substance fiscale – et ce sont des multinationales qui en tirent profit au détriment du tiers-monde**

Les adversaires de l'initiative socialiste «*pour des impôts équitables*» ont chanté sur tous les tons les bienfaits de la concurrence fiscale entre les cantons. La réalité se révèle beaucoup moins attrayante.

Les collectivités pionnières dans la sous-enchère voit d'un mauvais œil d'autres cantons adopter leurs pratiques. Ainsi Zoug, le premier à avoir déclenché la désescalade fiscale, accuse Lucerne de profiter de l'apport de la péréquation financière – Zoug est un contributeur net alors que Lucerne en bénéficie - pour réduire l'imposition des sociétés (DP 1870<sup>5</sup>). Le repaire des holdings envisage maintenant des mesures de rétorsion à l'encontre de son voisin, notamment la suppression de sa contribution au Musée suisse des transports. A Schwyz, autre voisin, une motion<sup>6</sup> propose de

dénoncer le concordat sur la péréquation des charges culturelles, ce qui priverait le Centre de culture et de congrès, ainsi que le théâtre de la capitale de la Suisse centrale, de près de 800'000 francs. La concurrence fiscale ne favorise visiblement pas la bonne entente confédérale.

Si les cantons à faible imposition ont pu éviter la modeste harmonisation matérielle préconisée par l'initiative socialiste, ils commencent à souffrir de cette sous-enchère fiscale dont ils attendaient merveille. Pour 2011, Obwald prévoit un déficit budgétaire de 1,2 million, Zoug de 40 millions et Schwyz de 136 millions de francs. L'attractivité d'une faible imposition n'a pas compensé la baisse des rentrées fiscales. Pour l'heure, ces cantons n'envisagent pas de hausses d'impôts; ils puiseront dans leurs réserves. Mais l'étiage fiscale pourrait bien être atteint.

La concurrence fiscale n'instille pas seulement la bisbille entre les cantons. Elle permet à des multinationales actives dans les pays pauvres de se soustraire au fisc de ces pays. Une enquête

révélée par Alliance Sud<sup>7</sup> décortique ce mécanisme parfaitement légal avec l'exemple de la brasserie SAB Miller, active sur tous les continents. Au Ghana, cette brasserie n'a payé aucun impôt sur le bénéfice. Tout simplement parce que ses bénéfices sont transférés dans des pays à faible taux d'imposition. En particulier la filiale ghanéenne de Miller paie des honoraires de conseil à l'une de ses sociétés domiciliée à Zoug. Mais aussi des droits de licence à une autre de ses filiales en Hollande. Au total les enquêteurs estiment que la brasserie, au titre de ses activités sur l'ensemble du continent africain, économise 13 millions de francs grâce à Zoug et à sa fiscalité attractive. Plus globalement, l'évasion fiscale pratiquée par les multinationales coûterait aux pays pauvres sept fois l'aide au développement dont ils bénéficient. Seule l'obligation faite à ces entreprises de tenir une comptabilité par pays pourrait mettre fin à ces pratiques. Le Conseil fédéral s'y oppose. Dans le même temps, le Secrétariat à l'économie (seco) aide le Ghana à mettre sur pied un système fiscal efficace!